

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/04/2015

Réception par le Prefet : 16/04/2015

Publication : 23/04/2015



Département
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
du Conseil Départemental

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Séance du jeudi 16 avril 2015
CG 2015-4-1-6

**RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HABITATS DE
HAUTE-ALSACE**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEE : Mme JENN donne procuration à M. Michel HABIG

Le Conseil Départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU les articles L 421-8 et R 421-4 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation,

VU l'article 52 modifié de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

VU le rapport du Président du Conseil Départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Fixe le nombre de membres du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace ayant voix délibérative à 23, répartis conformément à l'article R 421-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Département disposant donc de 13 représentants, dont 6 désignés en son sein par son organe délibérant, les 7 autres étant choisis en qualité de personnalités qualifiées,

Décide, à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour désigner les 13 représentants du Département, (6 Conseillers Départementaux et 7 personnalités qualifiées) pour siéger au Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace.

Désigne comme membres représentant le Département au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace ayant voix délibérative :

- au titre des Conseillers Départementaux :

- Madame Catherine RAPP,
- Monsieur Pierre BIHL,
- Madame Bernadette GROFF,
- Madame Pascale SCHMIDIGER,
- Monsieur Michel HABIG,
- Monsieur Alain GRAPPE.

- au titre des personnalités qualifiées :

- M. André SCHLEGEL, Administrateur SEMCLOHR,
- Madame Marie-Odile LEMASSON, 1^{ère} adjointe de KINGERSHEIM (SRU),
- Madame Lucette SPINHIRNY, 1^{ère} adjointe de WINTZENHEIM (SRU),
- Monsieur Jean-Paul DIRINGER, Président sortant de l'Office,
- Monsieur Hubert CHEVARIER, expert logement social,
- Monsieur Denis ANDOLFRATTO, adjoint au maire de HUNINGUE (convention de fusion HHA/ OPHLM de HUNINGUE),
- Monsieur Gérard HUG, représentant de COLMAR Habitat (groupe Cohalis).

Décide, à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour désigner le représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Désigne comme membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- Madame Nadine BLOT, Directrice de l'Association Caroline Binder.

Autorise le Président à contacter la Caisse d'Allocations Familiales, l'Union Départementale des Associations Familiales, les associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction, les organisations syndicales de salariés les plus représentatives dans le département pour qu'ils désignent leurs représentants au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute Alsace.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté
voix contre
abstentions